

Comité exécutif du SPUL
Rapport annuel
du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015

Les Statuts du SPUL indiquent : « Le Comité exécutif soumet au Conseil syndical un rapport annuel concernant sa gestion; ce rapport est transmis à l'Assemblée générale et distribué aux membres » (article 33.8) et « l'Assemblée générale entend et approuve les rapports annuels ou intérimaires présentés par le Comité exécutif » (article 11.4).

Le rapport annuel du Comité exécutif constitue un document d'information dont l'objectif est de permettre à chacun des membres du SPUL de prendre connaissance du travail réalisé au sein de son syndicat durant la dernière année.

Au cours de l'année 2014-2015, le Comité exécutif était constitué des personnes suivantes :

Président :	Yves Lacouture (École de psychologie);
Vice-président :	John G. Kingma (Médecine);
Vice-président :	Yvan Leanza (École de psychologie) – Jusqu'au 31 décembre 2014;
Vice-président :	Martin Dumas (Relations industrielles) – À compter du 1 ^{er} janvier 2015;
Secrétaire :	Margot Kaszap (Études sur l'enseignement et l'apprentissage);
Trésorier :	Marcel R. Boulay (Kinésiologie).

Le Comité exécutif a tenu 37 réunions régulières et une réunion spéciale entre le 1^{er} juin 2014 et le 31 mai 2015. Il a également produit le *SPULTIN* suivant : « *Intégration des nouvelles professeuses et nouveaux professeurs – Sondage 2014* », volume 26, n° 1.

Le rapport annuel du Comité exécutif pour 2014-2015 fait état des points suivants :

1. Les faits saillants de l'année 2014-2015;
2. Les affaires courantes;
3. Le personnel;
4. Les perspectives pour l'année 2015-2016.

1. Faits saillants de l'année 2014-2015

En plus de la gestion de nos relations de travail et de la défense des membres, plusieurs dossiers particuliers ont gardé les officiers syndicaux du SPUL occupés au cours de la dernière année.

1.1 40^e du SPUL

Cette année, le SPUL a fêté ses quarante ans d'existence par plusieurs réalisations. Il y eut tout d'abord la production d'un numéro du SPUL-lien portant sur le syndicalisme universitaire puis la tenue d'un cocktail dînatoire, le jeudi 4 décembre 2014, durant lequel les membres du SPUL et ceux à la retraite en ont profité pour partager une histoire en marche et pour saluer le lancement du 15^e numéro du SPUL-lien. Également, afin de commémorer l'événement, une bannière aux couleurs du 40^e a été réalisée et des lanières porte-clés souvenir ont été remises lors de la soirée.

1.2 Négociation - Échelles salariales 2015-2016

Le Comité de négociation a rencontré les représentants de la partie patronale à trois reprises. Considérant les coupures gouvernementales dans le budget des universités et le fait que le gouvernement n'a pas encore spécifié le pourcentage d'augmentation dans les échelles de salaire des secteurs public et parapublic, aucun accord n'a été conclu à la table de négociation. En conséquence, la position syndicale est celle définie aux clauses 6.6.13, 6.6.14 et 6.6.15 de la convention collective qui stipule que l'augmentation des échelles non défalquées pour 2015-2016 est de 0,75 %. Au milieu de septembre, un certain retard est constaté dans l'application de cette augmentation, mais l'Administration a assuré que les modifications devraient être faites dans les prochaines semaines.

1.3 Propriété intellectuelle (Droits d'auteur)

Conformément à la lettre d'entente signée en avril 2013, le SPUL et l'Employeur ont amorcé des négociations en vue d'en arriver à une entente pour le renouvellement du Règlement sur la propriété intellectuelle de l'Université Laval. Il faut se rappeler que la convention collective SPUL-UL prévoit que l'Employeur ne peut modifier le Règlement sur la propriété intellectuelle sans l'accord du SPUL. Le règlement actuellement en vigueur date des années 1980 et doit être modifié pour tenir compte du cadre actuel de l'exercice des fonctions professorales et notamment, encadrer la propriété intellectuelle du matériel pédagogique pour les cours en ligne.

Les représentants au Comité de travail sur la propriété intellectuelle (Droits d'auteur) sont :

Martin Dumas (Relations industrielles);

John G. Kingma (Médecine).

Au cours de la dernière année, les parties se sont rencontrées à deux occasions.

Le travail se poursuit, car il n'y a toujours pas d'entente avec l'Employeur.

1.4 Plan d'action – Régime de retraite

Au cours de la dernière année, le SPUL a participé aux travaux du Comité-conseil de la *Régie des rentes du Québec* en vue de la préparation du projet de loi devant permettre la restructuration des régimes de retraite du secteur universitaire. À l'occasion de ces rencontres, le SPUL a fait valoir l'importance d'arriver à une solution équitable pour tous les participants et qui garantisse la pleine contribution de l'Employeur. Les travaux du Comité étant terminés, nous attendons le dépôt du projet de loi prévu pour l'automne 2015.

1.5 Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) et Caisse de défense de l'ACPPU

Durant l'année 2014-2015, le SPUL a participé intensivement aux activités de l'ACPPU et a largement utilisé ses services. Une délégation du SPUL a notamment participé aux réunions du Conseil de l'ACPPU.

En avril 2014, Yves Lacouture a été élu représentant des membres ordinaires (siège Québec) au Comité de direction de l'ACPPU. Il a ainsi participé les 19 et 20 septembre 2014, de même que les 28 et 29 avril 2015 au Comité de direction de l'ACPPU. Sa candidature, en tant que représentant des membres ordinaires (siège Québec), a été déposée pour un nouveau mandat, au Conseil de l'ACPPU qui a eu lieu du 30 avril au 3 mai 2015. Yves Lacouture a été réélu.

Louise Brisson, présidente du Comité d'application de la convention collective, et John G. Kingma, membre du comité, ont participé à l'Atelier pour les agents de griefs principaux le 12 décembre 2014.

John G. Kingma a participé à la rencontre du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi les 13 et 14 mars 2015.

Une délégation du SPUL, constituée d'Yves Lacouture, Marcel R. Boulay, John G. Kingma, Margot Kaszap et Martin Dumas, a participé à l'Assemblée Conseil de l'ACPPU, du 30 avril au 3 mai 2015.

John G. Kingma poursuit son travail comme membre du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi de l'ACPPU, alors que Marcel R. Boulay poursuit son mandat au Comité de la négociation collective et des avantages économiques de l'ACPPU.

Depuis le 1^{er} juillet 2014, David Robinson occupe le poste de directeur général de l'ACPPU.

Caisse de défense de l'ACPPU

Les représentants du SPUL, John G. Kingma, Marcel R. Boulay et Marc J. Richard ont assisté à l'Assemblée générale annuelle de la Caisse de défense de l'ACPPU, qui a eu lieu les 18 et 19 octobre 2014. Durant la dernière année, les trois administrateurs ont également participé à plusieurs conférences téléphoniques de la Caisse de défense de l'ACPPU.

De nouveau, au cours de la dernière année, les membres du SPUL ont été fortement impliqués dans les instances de l'ACPPU. En contrepartie, notre Syndicat a bénéficié du soutien et des services de l'Association.

1.6 Coupes budgétaires

En septembre 2014, le gouvernement du Québec annonçait des coupes budgétaires sans précédent dans les budgets des universités. Ainsi, l'Université Laval a vu son budget comprimé de 42 millions de dollars pour l'année 2014-2015. À la suite de cette annonce, la direction de l'Université a décrété d'importantes compressions dans les budgets des facultés afin de maintenir l'équilibre budgétaire.

24 novembre 2014 – Communiqué du SPUL

Afin de dénoncer les mesures d'austérité imposées par le gouvernement du Québec, les membres des syndicats de l'Université Laval se sont réunis pour manifester et réclamer la levée des coupes dans les budgets des universités. Les syndicats de l'Université Laval ont rejeté les compressions budgétaires qui mettent en péril la viabilité et la qualité des programmes universitaires et ont pour conséquence inévitable des abolitions de cours et la réduction des services aux étudiantes et étudiants. Une marche de solidarité s'est déroulée dans les rues du campus le mercredi 26 novembre 2014. Les syndicats participants à cette manifestation étaient l'APAPUL, le SA²RE, le SCCCUL, le SEUL, le SPUL, le SPPRUL-CSQ et le SRFUL. Après la marche, les membres des différents syndicats se sont rassemblés au pied la Tour de l'éducation où des représentants syndicaux ont fait des allocutions.

27 février 2015 – Lettre d'entente

À la suite des coupes budgétaires imposées par le gouvernement du Québec et à la deuxième salve de compressions à réaliser à l'Université Laval, le Conseil syndical a adopté une lettre d'entente visant le gel de certaines dispositions de la convention collective ayant des incidences financières. Cette lettre d'entente répondait raisonnablement à une demande de l'Employeur qui souhaitait que certains coûts de la convention collective SPUL-UL demeurent fixes jusqu'à son échéance au printemps 2016. Ainsi, certains montants demeureront inchangés et ne seront pas indexés d'ici l'échéance de la Convention. Il s'agit du montant du fonds de soutien aux activités académiques, des montants versés aux unités en cas d'indisponibilité d'une professeure ou d'un professeur, du montant maximum du remboursement des dépenses encourues durant une année d'étude et de recherche et du montant maximum du remboursement des dépenses dans le cadre d'un projet de perfectionnement.

La lettre d'entente prévoit aussi de maintenir à son niveau actuel le plancher d'emploi et garantit l'attribution d'un nouveau poste de professeur pour chaque départ à la retraite, et ce, jusqu'à l'échéance de la Convention.

La lettre d'entente est disponible sur le site Internet du SPUL.

23 avril 2015 - Pétition

Le SPUL a invité les professeures et professeurs à signer la pétition : *L'Université en péril*, initiée par un groupe de professeures et professeurs de l'Université Laval. Cette pétition dénonce les vagues successives de coupes budgétaires imposées aux universités.

Mai 2015 - Marche

Les syndicats de l'Université Laval ont marché le vendredi 1^{er} mai 2015, Fête internationale des travailleurs et travailleuses, afin de dénoncer plusieurs pertes

d'emploi, l'alourdissement des tâches de travail et l'impact néfaste des coupes budgétaires sur la qualité de la formation et la recherche.

1.7 Bonification des conditions après mandat des hauts dirigeants de l'Université Laval

La saga des bonifications d'après mandat des hauts dirigeants de l'Université Laval a retenu l'attention et soulevé l'ire des professeures et professeurs.

Voici un sommaire des évènements.

26 novembre 2014 - Décision du Conseil d'administration de bonifier les conditions d'après mandat des hauts dirigeants

Le Conseil d'administration a révisé les conditions d'emploi des hauts dirigeants de l'Université Laval. Déjà, après un mandat de cinq ans, les membres de la direction qui poursuivent leur carrière à l'Université Laval recevaient une bonification salariale décroissante sur une période de trois ans. Cette règle a été reconduite par le Conseil. Toutefois, pour les hauts dirigeants étant restés en poste pendant dix ans, de nouvelles règles s'appliquent garantissant la même bonification salariale, mais, cette fois-ci, décroissante sur une période de six ans. L'annonce de l'amélioration des conditions d'après mandat des hauts dirigeants a soulevé un tollé de protestations chez les membres de la communauté universitaire et chez plusieurs observateurs externes.

10 décembre 2014 - Lettre du président du SPUL au président du Conseil d'administration de l'Université Laval

Le président du SPUL, Yves Lacouture, fait part du mécontentement des professeures et professeurs dans une lettre transmise au président du Conseil d'administration, M. John R. Porter. La lettre est aussi transmise à tous les membres du SPUL le 11 décembre 2014. Le texte est disponible sur le site Internet du SPUL.

En réponse, le président du CA transmettait au président du SPUL une lettre aux allures d'une circulaire. Nous pouvions notamment y lire « Dans le cas qui nous occupe, nous avons pris une décision mûrement réfléchie, raisonnable et équitable qui ne fragilise en rien la situation budgétaire que vous évoquez dans votre courrier. Cette décision est ferme et il n'y a pas lieu d'en changer. »

12 décembre 2014 - Conseil syndical

Le Conseil adoptait la résolution suivante :

Le Conseil syndical dénonce, dans les termes les plus fermes, la décision récemment adoptée de bonifier les conditions d'après mandat des hauts dirigeants de l'Université Laval et demande au Conseil d'administration de reconsidérer cette décision.

17 décembre 2014 - Le texte de la proposition a été transmis à chacun des membres du CA de l'UL

Nous n'avons reçu aucune réponse à cette transmission.

17 décembre 2014 - Le Conseil d'administration adopte une réduction de 3 % des salaires des hauts dirigeants. Selon l'Administration de l'université, cette coupe salariale « compenserait » ou « annulerait » la bonification des conditions d'après mandat des hauts dirigeants...

8 Janvier 2015 – Rencontre de la Table intersyndicale de l'Université Laval

Les représentants syndicaux de différents syndicats conviennent d'une dénonciation publique et commune.

19 janvier 2015 – Transmission aux médias de la dénonciation publique

La dénonciation est signée par les présidents des syndicats suivants : Syndicat des auxiliaires administratifs, de recherche et d'enseignement (SA²RE), Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval (SPPRUL-CSQ), Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval (SCCCUL), Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval (APAPUL), Syndicat des employés et employées de l'Université Laval (SEUL), Syndicat des responsables de formation pratique de l'Université Laval (SRFPUL-CEM), Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL).

La lettre commune dénonçait cette mauvaise décision et demandait au CA de l'abroger. La déclaration est parue sur le site [Internet de la Presse/ Le Soleil](#).

23 janvier 2015 – Le Conseil syndical a convenu de demander à chacune des sections syndicales du SPUL d'entériner la dénonciation publique des syndicats. Au moment d'écrire ce rapport, près de 50 sections syndicales ont entériné la déclaration publique.

mai 2015 – Les syndicats de l'Université Laval mettent en demeure John R. Porter

Dans une mise en demeure, les syndicats demandent à M. Porter de se rétracter pour des déclarations rapportées dans le journal *Le Soleil*. Dans un article du 26 mai 2015, M. Porter avait attribué aux syndicats la responsabilité d'une fuite médiatique concernant les conditions d'après mandats des hauts dirigeants de l'Université.

Selon les propos rapportés dans le journal *Le Soleil*, M. Porter estime que les syndicats de l'Université Laval auraient orchestré une fuite sur les conditions d'après-mandat pour nuire à la partie patronale dans les négociations qui s'ouvraient. Les syndicats estiment que ces allégations sont mensongères et diffamatoires.

Nous n'avons pas eu de réponse à cette mise en demeure.

Juin 2015 – Les syndicats de l'Université Laval entreprennent des recours

Des syndicats de l'Université Laval ont déposé des griefs pour dénoncer les propos du président du Conseil d'administration et obtenir réparation étant donné qu'il ne s'est pas rétracté pour les propos vexatoires rapportés dans le journal *Le Soleil*.

Les syndicats réclament des dommages de 2 000 \$ pour chacun de leurs membres et de 10 000 \$ pour chacun des officiers syndicaux.

Jusqu'à présent, l'Université Laval n'a pas officiellement réagi à l'annonce de la poursuite.

1.8 Boycottage des cours Printemps 2015

Au printemps 2015, en réponse aux politiques d'austérité du gouvernement, plusieurs étudiantes et étudiants ont interrompu de concert leurs activités académiques à la suite de votes organisés par leurs associations. En compagnie de professeures et professeurs et d'autres groupes, les étudiants ont également manifesté contre les coupes budgétaires imposées à l'Université par le gouvernement du Québec. À la suite de mésententes concernant le droit d'interrompre collectivement un cours, une injonction

a en outre été ordonnée par la Cour supérieure, en l'absence d'un encadrement juridique précis de ce type d'intervention. Le mouvement s'est progressivement essoufflé à l'approche de l'été en promettant de reprendre son élan à la rentrée des classes, à l'automne. Un nombre significatif de délégués et déléguées au Conseil syndical du SPUL ont alors tenu à souligner leur préférence pour l'usage d'une expression autre que le « boycottage des cours », dans un tel contexte. Il a été informellement suggéré qu'une autre expression puisse à l'avenir décrire cette situation (telle que « levée de cours »), mais une telle appellation n'a pas encore été soumise à l'appréciation du Conseil.

2. Les affaires courantes

Le fonctionnement du SPUL repose sur diverses instances : l'Assemblée générale de ses membres, le Conseil syndical, de même que plusieurs comités au sein desquels œuvrent de nombreux professeures et professeurs. Ainsi, au cours de l'année 2014-2015, tous les comités du SPUL ont tenu des activités consignées dans leur rapport annuel respectif, reçu par le Conseil syndical. Les rubriques suivantes en relatent les faits saillants.

2.1 L'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire des membres du SPUL a eu lieu le vendredi 3 novembre 2014, au Grand Salon du pavillon Maurice-Pollack. Ont alors été adoptés le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2013-2014 et les états financiers du SPUL.

Lors de cette rencontre, trois professeures ont été élues membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL, pour l'année 2014-2015 : Yvan Comeau (École de service social), Marc Desgagné (Faculté de pharmacie) et Ghislain Léveillé (École d'actuariat).

Le président, Yves Lacouture a alors fait état de quatre priorités pour 2014-2015, soit :

- 1) Le règlement des problèmes de gestion des assurances collectives :
- 2) La pérennité du régime de retraite du RRPPUL;
- 3) La création du Comité pour le projet de la Maison des professeures et professeurs;
- 4) Les coupes dans les budgets des universités.

2.2 Le Conseil syndical

Michel Frenette (Biochimie, microbiologie et bio-informatique) a présidé les réunions du Conseil syndical, alors que Jacques J. Tremblay (Obstétrique et gynécologie) agissait à titre de président suppléant. Les membres du Conseil syndical se sont réunis à neuf occasions en réunions régulières. Outre les nominations aux différents comités, le Conseil syndical s'est penché sur différentes questions et il a confié divers mandats au Comité exécutif.

2.3. Les comités permanents du SPUL

2.3.1 Comité d'aide financière

Le Comité d'aide financière était composé de :

Manon Niquette (Information et communication), présidente;

Philippe Tremblay (Études sur l'enseignement et l'apprentissage);

Marcel R. Boulay (Kinésiologie), représentant du président du SPUL.

Le Comité d'aide financière s'est réuni le mardi 25 novembre 2014 et il a procédé à l'analyse des 23 demandes d'aide financière ayant été soumises au SPUL. Le comité disposait d'un montant de 60 000 \$ à distribuer aux divers organismes ayant fait des demandes. Un montant de 55 000 \$ a été versé en dons et souscriptions conformément à la Politique d'insertion du SPUL dans son milieu et aux règles d'attribution de l'aide financière.

2.3.2 Comité d'application de la convention collective

Le Comité d'application de la convention collective était composé de :

Louise Brisson (Biochimie, microbiologie et bio-informatique), présidente;

Alban Baudou (Littératures) – Jusqu'au 31 août 2014;

Bruno Bourassa (Fondements et pratiques en éducation);

Francine Chaîné (École des arts visuels) – Jusqu'au 31 décembre 2014;

Yvan Comeau (École de service social) – Jusqu'au 31 août 2014;

Angelo Tremblay (Kinésiologie);

Pierre Valois (Fondements et pratiques en éducations) – À compter du 21 novembre 2014;

John G. Kingma (Médecine), représentant du président du SPUL.

Au cours de l'année, le Comité d'application de la convention collective (CACC) a tenu 8 réunions régulières et plusieurs rencontres ponctuelles selon les exigences des dossiers actifs. Le comité a traité 376 demandes de consultation dont certaines ont nécessité une intervention au Comité paritaire des relations du travail. Soulignons que 103 consultations ont donné lieu à des rencontres avec une professeure ou un professeur et ont nécessité des échanges et suivis plus nombreux ainsi qu'un accompagnement plus soutenu de la part des membres du CACC.

Finalement, les membres du comité, en collaboration avec le Comité exécutif, ont organisé des séances d'information portant sur l'année d'étude et de recherche (15 septembre 2014), Promotion – titularisation (26 novembre 2014), Renouvellement de contrat (4 mai 2015) et Promotion – agrégation (27 avril 2015).

2.3.3 Comité de la condition des professeures et de l'accès à l'égalité

Le Comité de la condition de professeures et de l'accès à l'égalité était composé de :

Hélène Lee-Gosselin (Management), présidente;

Chantale Jeanrie (Fondements et pratiques en éducation) - Jusqu'au 5 novembre 2014;

Serge Kablan (Management);

Ysabel Provencher (École de service social);

Gale Ellen West (Économie agroalimentaire et sc. de la consommation);

Yves Lacouture, président du SPUL;

Au cours de l'année 2014-2015, le comité s'est réuni à trois occasions, mais des travaux ont eu cours en sous-comité autour de l'analyse du questionnaire intitulé : « *Nature du travail des professeures et professeurs de l'Université Laval* » transmis aux membres du SPUL au printemps 2014. Lorsque l'analyse de ce questionnaire sera terminée, les résultats seront publiés sous forme de *SPULTIN*.

2.3.4 Comité du SPUL sur la retraite

Le Comité du SPUL sur la retraite était composé de :

Louis Adam (École d'actuariat), président;

Daniel Coulombe (École de comptabilité);

Frédéric Hanin (Relations industrielles);

John G. Kingma (Médecine);

Chantal Pouliot (Études sur l'enseignement et l'apprentissage);

Marc J. Richard (Génie mécanique) – jusqu'au 31 décembre 2014;

Chantale Simard (Faculté de pharmacie);

Marcel R. Boulay (Kinésiologie), représentant du président du SPUL.

Le comité s'est réuni à 10 occasions durant la période du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015. En plus de la gestion des affaires courantes, les membres du comité ont travaillé sur le dossier du renflouement de notre régime de retraite. Comme il a été mentionné précédemment, le Comité attend impatiemment le dépôt de loi promis par le gouvernement afin de se pencher sur les modifications à apporter à notre régime pour en assurer la pérennité tout en préservant l'équité entre tous les membres.

2.3.5 Comité du SPUL sur les assurances collectives

Le Comité du SPUL sur les assurances collectives était composé de :

Marc Desgagné (Faculté de pharmacie), président;

Claude Bazin (Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux);

Christiane Kègle (Littératures);

Marcel R. Boulay (Kinésiologie), représentant du président du SPUL.

Pendant la période du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015, le comité s'est réuni à trois occasions afin de suivre les travaux du Comité de gestion des assurances collectives (CGAC), donner suite aux différentes demandes provenant des adhérentes et adhérents et formuler diverses recommandations favorisant l'adaptation du régime aux besoins des membres. De plus, le Comité s'est penché sur la question de la transmission, par l'Employeur, de l'information requise par le SPUL pour la gestion des assurances collectives. Le Comité a aussi travaillé à une bonification de la couverture d'assurance pour les adhérentes et les adhérents de plus de 65 ans.

2.3.6 Comité sur les communications

Le Comité sur les communications était composé de :

Philippe Dubé (Histoire), président;

Christian Désilets (Information et communication);

Lyne Létourneau (Sciences animales);

Jacques Rivet (Information et communication);

Annie Royer (Économie agroalimentaire et sc. de la consommation);

Margot Kaszap (Études sur l'enseignement et l'apprentissage), représentante du président du SPUL.

Du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015, le Comité sur les communications a tenu 14 séances de travail en lien avec les dossiers en production. Ces rencontres ont fait l'objet d'un compte rendu sous forme de procès-verbal, dont certaines ont été regroupées dans un même compte rendu de manière à faciliter le suivi des productions en cours. Le président du SPUL a été invité à l'une de ces réunions afin de discuter de l'orientation d'une thématique d'un numéro SPUL-lien.

Au cours de l'année 2014-2015, les principales activités du comité ont porté sur les sujets suivants : Production de deux numéros du SPUL-lien; Production des documents et des éléments publicitaires – *Les 40 ans du SPUL*; Révision de la Politique de communication – Audit sur les communications du SPUL et Relations de presse.

2.3.7 Communicateur civique : porte-voix des professeures et professeurs de l'Université Laval

Communicateur civique : Jacques Rivet (Information et communication).

Mandat du communicateur civique :

Le communicateur civique a pour mandat de rendre compte des débats ayant lieu aux séances mensuelles du Conseil universitaire dans la page Web dont il a la responsabilité rédactionnelle sur le site Internet du SPUL. Il donne également, verbalement, des informations sur le déroulement de ces séances à chacune des assemblées du Conseil syndical.

Le communicateur civique a aussi pour rôle d'aider les professeures et professeurs à témoigner de leur vécu professionnel universitaire en rédigeant des textes qu'il diffuse dans ladite page Web. Au cours de la dernière année, il a donné des conseils personnels

à quelques professeures et professeurs, membres du Conseil universitaire, sur les stratégies à adopter lors de leurs interventions durant les débats de cette instance.

Durant la dernière année, le communicateur civique a publié neuf chroniques numériques de juin 2014 à mai 2015 inclusivement (les numéros 38 à 46) et rédigé huit comptes rendus des séances du Conseil universitaire. Durant cette période, les couvertures de soutenances de thèses de doctorat ont reçu une attention particulière en reposant sur des informations scientifiques précises et sur des montages photographiques « en direct ». De plus, le photoreportage a été introduit pour la première fois comme moyen de communication pour rendre compte d'un enseignement donné par un professeur de la Faculté de médecine. La rubrique « À L'Horizon » a présenté successivement deux textes de réflexion, un d'une professeure et un autre d'un professeur, qui ont traité de questions importantes concernant la vie universitaire professorale.

2.3.8 Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs

Le Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs était composé de :

Vincent Joseph (Pédiatrie), président par intérim;

Steve Charette (Biochimie, microbiologie et bio-informatique);

Pénélope Daignault (Information et communication), coordonnatrice du programme de parrainage;

Martin Dumas (Relations industrielles) – À compter du 14 janvier 2015;

Philippe Tremblay (Études sur l'enseignement et l'apprentissage);

Yvan Leanza (École de psychologie), représentant du président du SPUL – Jusqu'au 31 décembre 2014;

Le comité s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2014-2015. Outre ses réunions régulières, le comité a tenu trois rencontres pour l'accueil des nouvelles professeures et des nouveaux professeurs. Ces rencontres visent à fournir un certain nombre d'informations utiles aux nouvelles professeures et nouveaux professeurs et à répondre à leurs questions. Elles visent aussi à faire en sorte qu'ils se tournent vers le SPUL si des questions surgissent ou si un soutien est nécessaire. Lors de ces rencontres, il y a une présentation (PowerPoint) incluant un questionnaire de type « vrai ou faux » portant sur des points de la convention collective du SPUL pertinents pour les conditions de travail en début de carrière. Ces rencontres se sont tenues les mardi 21 octobre, jeudi 23 octobre 2014 et le 12 février 2015 (salle 3344, pavillon Alphonse-Desjardins). C'est plus d'une cinquantaine de nouvelles professeures et nouveaux professeurs qui ont accepté l'invitation. Participent également à ces rencontres le président du SPUL, Yves Lacouture, la présidente du Comité d'application de la convention collective, Louise Brisson, et le président du Comité du SPUL sur la retraite, Louis Adam.

2.3.9 Comité pour le projet de la Maison des professeures et professeurs

Le Comité pour le projet de la Maison des professeures et professeurs était composé de:

Marcel R. Boulay (Kinésiologie), président;

Pierre Blanchet (Science du bois et de la forêt);

Claude Demers (École d'architecture);

Philippe Dubé (Sciences historiques);

Benny Rigaux-Bricmont (Marketing).

Les membres du comité se sont penchés sur différents aspects du projet, lors de rencontres informelles, afin de procéder à la construction future de la Maison des professeures et professeurs.

Marcel R. Boulay, John G. Kingma et Benny Rigaux-Bricmont sont allés rencontrer, le mardi 21 avril 2015, des collègues de l'Association des professeur(e)s et bibliothécaires de McGill, afin de visiter les lieux de leur « Faculty club » et en discuter du fonctionnement.

2.4 Les comités paritaires

2.4.1 Comité paritaire des relations du travail

Les représentants du SPUL à ce comité étaient :

Louise Brisson (Biochimie, microbiologie et bio-informatique);

Alban Baudou (Littératures) – Jusqu'au 31 août 2014;

John G. Kingma (Médecine) – À compter du 1^{er} septembre 2015.

Les membres de ce comité se réunissent chaque mois, sauf en juillet, afin de trouver des solutions aux différents griefs avant que ceux-ci ne soient, en l'absence d'entente, retirés ou soumis à l'arbitrage. Les membres sont également disponibles pour discuter et résoudre, avec les représentants patronaux, différents problèmes avant que l'arbitrage ne devienne inévitable.

2.4.2 Comité paritaire sur le rattachement double

Les représentants du SPUL au Comité paritaire sur le rattachement double étaient :

Michèle Auger (Chimie);

Gilles Joncas (Physique, génie physique et optique);

Le comité a été créé pour la durée de la convention collective 2012-2016. Il a pour mandat d'assurer le suivi de la mise en application du chapitre 2.4 Rattachement double; de proposer aux parties, le cas échéant, les aménagements requis à la convention; de s'entendre, le cas échéant, sur les ajustements rendus nécessaires à l'application des chapitres 4.1 et 4.2; d'examiner la situation des professeures et professeurs en rattachement double et de proposer aux parties des moyens pour résoudre les problèmes identifiés; de faire rapport aux parties au moins une fois par année, à la date d'anniversaire de la signature de la convention collective. Le nombre de professeurs en rattachement double étant très restreint, le comité ne s'est pas réuni au cours de la dernière année.

2.5 Les comités spéciaux

2.5.1 Comité de gestion des assurances collectives

Les représentants du SPUL au Comité de gestion des assurances collectives étaient :

Marc Desgagné (Faculté de pharmacie), président;

Claude Bazin (Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux);

Christiane Kègle (Littératures).

De façon statutaire, le comité compte cinq membres, dont trois nommés par le SPUL et deux nommés par l'Employeur. Le suivi budgétaire des assurances collectives, le bon fonctionnement du Bureau des assurances collectives et les demandes particulières des adhérentes et adhérents ont retenu l'attention du comité. Outre la gestion courante des assurances collectives, le comité a étudié les moyens à mettre en œuvre pour réduire la hausse des coûts des régimes d'assurances. Le comité a porté une attention particulière au problème de l'accroissement rapide du coût des médicaments. Depuis que le nouveau système informatique de l'Université Laval a été mis en place, le SPUL a eu des difficultés à recevoir toutes les informations nécessaires à une saine gestion des sommes versées pour financer les programmes d'assurance collective. Les membres du comité se sont penchés sur les problèmes rencontrés durant la dernière année et nos représentants ont multiplié les interventions pour obtenir les informations manquantes quant aux versements des sommes dues par l'Employeur pour le financement des programmes. Le projet prioritaire lors de l'année 2015-2016 concerne la mise en place d'un fichier informatisé de toutes les informations sur le serveur du SPUL afin d'être en mesure de bien contrôler tous les paramètres de nos assurances collectives.

2.5.2 Comité de révision de la charge de travail

Les membres du Comité de révision de la charge de travail sont nommés chaque année conjointement par le SPUL et l'Employeur. En 2014-2015, le comité était composé des personnes suivantes :

Membres réguliers :

Alain Laberge (Sciences historiques) - SPUL;

Jean-Paul Laforest (Sciences animales) - UL;

Véronique Nguyen-Duy (Information et communication) - UL.

Membres substitués :

John G. Kingma (Médecine) - SPUL;

Michel Lefrançois (Sciences animales) - UL;

Pierre Turcotte (École de service social) - UL.

Cette année, deux dossiers de contestation de la charge de travail ont été évalués par le comité.

2.6 Les comités ad hoc

2.6.1 Comité-conseil du communicateur civique

Le Comité-conseil du communicateur civique était formé des membres suivants :

Jacques Rivet (Information et communication), communicateur civique;

Mario Carrier (École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional);

Johanne Daigle (Sciences historiques) – À compter du 10 février 2015;

Josée Fortin (Sols et génie agroalimentaire);

Caroline Gilbert (Microbiologie-infectiologie et immunologie);

Thérèse Laferrière (Études sur l'enseignement et l'apprentissage);

Françoise Luchert (Sciences historiques) – Jusqu'au 31 décembre 2014;

Jocelyne Moisan (Faculté de pharmacie) – Jusqu'au 9 juin 2014;

Sylvie Montreuil (Relations industrielles) – Jusqu'en février 2015;

François Nault (Faculté de théologie et de sc. religieuses) – Jusqu'au 31 décembre 2014;

Margot Kaszap (Études sur l'enseignement et l'apprentissage), représentant du Comité exécutif;

Yves Lacouture (École de psychologie), président du SPUL.

Le Comité-conseil du communicateur civique a été créé en août 2011 et a pour mandat de discuter avec Jacques Rivet, communicateur civique, de ses chroniques et de donner des suggestions de sujets à aborder. Au cours de l'année 2014-2015, le comité a tenu une réunion, soit le jeudi 9 avril 2015. Cette rencontre a été l'occasion pour discuter et commenter les chroniques en ligne et pour proposer des idées nouvelles. Lors de cette rencontre, il a été convenu de tenir des réunions plus fréquemment au cours de la période 2015-2016. Le communicateur civique reçoit un accueil toujours courtois et même chaleureux de la part des professeures et professeurs lorsqu'il communique avec elles et avec eux. Il apprécie grandement leur appui empressé dans l'exercice de ses responsabilités. Au cours de l'année 2014-2015, des déléguées et délégués au Conseil syndical lui sont venus en aide dans la recherche de collègues à contacter dans le but de diffuser des informations sur leurs activités universitaires. Il les en remercie grandement.

2.7 Service de soutien aux professeures et professeurs

Louis Trudel, retraité du Département de réadaptation, est la personne responsable de ce service. Nicolas Vonarx (Faculté des sc. infirmières) s'est joint à ce service en mars 2015, afin d'aider M. Trudel, s'il y a lieu.

Des membres du SPUL ont fait appel à ce service durant l'année. Ce service demeure une vigie du SPUL afin de permettre à ses membres d'avoir un lieu de paroles qui rende possible l'expression, en toute confidentialité, des difficultés qui nuisent à l'accomplissement des fonctions professorales. Cette confidentialité est essentielle à la crédibilité du service de soutien. Le numéro de téléphone pour joindre le responsable,

Louis Trudel, est le (418) 654-4721; ce numéro est indépendant du réseau téléphonique du SPUL et de l'Université Laval.

2.8 Les communications relevant du Comité exécutif

Le Comité exécutif a informé régulièrement les professeures et professeurs des activités de leur Syndicat, tant en ce qui a trait à la gestion des affaires courantes qu'aux dossiers spéciaux.

2.8.1 Le SPULTIN

Comme mentionné précédemment, un numéro du *SPULTIN* a été publié au courant de l'année 2014-2015 (voir page 1). Ce *SPULTIN*, disponible sur le site Internet du SPUL, a été envoyé en format papier à tous les membres. Notons que le *SPULTIN* est produit sur du papier recyclé.

2.8.2 Le site Internet

Notre site Internet constitue une voie de diffusion rapide des informations de dernière minute en plus de donner accès aux informations utiles à la vie syndicale. Il permet, entre autres, de consulter les guides thématiques, les *SPULTINs*, les SPUL-liens, la convention collective.

2.8.3 Le site Intranet

Cette zone sécurisée est utilisée de manière routinière par les membres du Conseil et par les membres de certains comités du SPUL. Les membres du SPUL peuvent consulter les procès-verbaux du Conseil syndical et de l'Assemblée générale

2.8.4 Logiciel de sondage

L'an dernier, le SPUL avait fait installer, sur son serveur, un logiciel permettant de réaliser des sondages et de procéder aux élections dans les sections syndicales. Nous l'avons utilisé en 2014 et 2015 et cela fonctionne très bien. Ce logiciel, installé dans une zone internet sécurisée, s'inscrit dans la poursuite du virage amorcé pour moderniser les communications du SPUL.

2.8.5 Rencontres avec les professeures et professeurs

Chaque année, le Comité exécutif du SPUL invite les professeures et professeurs à participer à des rencontres pour souligner les grandes étapes de la carrière universitaire.

◆ Dîner des nouvelles professeures et nouveaux professeurs

Cette année, en collaboration avec le Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs (CAANPNP), le Comité exécutif a reçu à dîner les nouvelles professeures et nouveaux professeurs les mardi 21 et jeudi 23 octobre 2014, ainsi que le jeudi 12 février 2015. Ces rencontres ont permis de souligner l'arrivée des nouveaux membres du corps professoral et de discuter de questions relatives à leur intégration à l'Université Laval. Le CAANPNP a tenu pour la première fois un Atelier interactif intitulé : « *Les défis de l'encadrement au 2^e et 3^e cycle en début de carrière : Superviser les apprentis-chercheurs dans la convivialité* ». Cette activité a eu lieu le mardi 10 février 2015.

◆ Dîner des retraitées et retraités

Les professeures et professeurs ayant pris leur retraite entre le 1^{er} septembre 2012 et le 31 août 2013 ont été conviés à participer au 5 à 7 du SPUL du jeudi 4 décembre 2014. Un repas en compagnie des membres du Comité exécutif, aura lieu au cours de l'automne 2015 afin de souligner leur départ.

◆ Dîner des agrégées et agrégés

Les professeures et professeurs nouvellement agrégés ont été invités à participer à un dîner, tenu le mercredi 28 mai 2014, pour célébrer cette étape importante de leur carrière.

◆ Dîner des titulaires

Un dîner auquel participaient les membres du Comité exécutif a eu lieu le mercredi 4 juin, afin de féliciter les professeures et professeurs ayant obtenu leur titularisation au cours de l'année.

◆ Dîner des présidentes et présidents des comités du SPUL

Un dîner a eu lieu le mercredi 17 septembre 2014 avec les présidentes et présidents des comités du SPUL. Lors de cette rencontre, plusieurs points ont été discutés, dont les politiques du SPUL, le fonctionnement des comités ainsi que les priorités pour l'année de chacun des comités.

2.9 Les relations du SPUL sur le campus

2.9.1 L'Employeur et ses représentants

En plus des rencontres des comités paritaires SPUL-UL, le président du SPUL a rencontré de manière régulière des représentants de l'Employeur afin de discuter des grandes orientations de plusieurs dossiers.

2.9.2 Les autres syndicats et associations du campus

Des rencontres avec les dirigeantes et dirigeants des autres syndicats, de même que quelques rencontres intersyndicales ont eu lieu au cours de l'année 2014-2015. Ces rencontres ont rendu possibles des échanges fructueux sur la vie de notre institution et elles ont permis de poser, à l'occasion, des actions d'intérêt commun. L'an passé, l'ensemble des syndicats représentés à l'Intersyndicale avait signé une lettre commune adressée au Comité exécutif de la CADEUL, afin de dénoncer la procédure de transfert

de la concession des services alimentaires du Pavillon Alphonse-Desjardins du concessionnaire *La Liberté* vers la CADEUL. Les signataires de la lettre avaient dénoncé qu'une soixantaine d'employées et employés de *La Liberté*, certains en poste depuis plus de 20 ans, aient perdu leur emploi.

À la suite des coupes budgétaires annoncées, les syndicats représentés à l'intersyndicale ont signé une lettre commune, datée du 18 novembre 2014, adressée à Éric Bauce, VRED. Les syndicats signataires de la lettre demandaient de fournir un plan d'ensemble des compressions envisagées par l'administration de l'Université Laval. Le dossier a été suivi de près par le SPUL et les autres syndicats de l'Université Laval.

De plus, les syndicats ont fait une déclaration commune, parue sur le site Internet de La Presse / Le Soleil le 25 janvier 2015, concernant l'amélioration des conditions d'après mandat des hauts dirigeants : il s'agit d'une mauvaise décision, prise à un mauvais moment et indéfendable dans une année de coupes budgétaires.

2.10 Situation financière du SPUL au 31 mai 2014

Le SPUL gère différents fonds, lesquels sont constitués essentiellement des cotisations de ses membres et des intérêts reçus sur ses placements.

2.10.1 Fonds de fonctionnement

L'excellente situation financière du SPUL s'est maintenue au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mai 2015. L'état des résultats 2014-2015 montre un excédent des produits sur les charges de 954 500,54 \$ (produits de 2 202 952,01 \$ et charges de 1 248 451,47 \$). L'excédent est légèrement plus élevé que prévu au budget 2014-2015 en raison de produits plus élevés à la rubrique cotisations (+ 35 417,86 \$), de revenus d'intérêt supérieurs (+ 9 812,62 \$), de charges moins élevées dans les dépenses de secrétariat (- 13 556,45\$) et des dépenses de fonctionnement interne (-68 036,39 \$). Les prévisions budgétaires adoptées par le Conseil syndical en juin 2015 pour l'année 2015-2016 prévoient des charges sensiblement semblables à celles de la dernière année. L'année financière 2015-2016 devrait donc se terminer avec un excédent similaire à celui prévu lors de la dernière année. Selon ses habitudes, le Comité exécutif du SPUL continuera à gérer prudemment les cotisations versées par les membres du Syndicat.

2.10.2 Fonds de réserve

Pendant la dernière année financière, le Fonds de réserve s'est accru de 1 143 242,91 \$ pour atteindre 12 831 456,77 \$, une augmentation de 9,78 %. Cet accroissement du Fonds de réserve est constitué d'intérêts gagnés (343 242,91 \$) et de transferts provenant du Fonds de fonctionnement (800 000,00 \$). Au 31 mai 2015, le montant du Fonds de réserve représentait 9,03 % de la masse salariale. L'article 52 des Statuts du SPUL (modifié en novembre 2013 et révisé en mars 2015) stipule que le niveau du Fonds de réserve doit représenter 10 % de la masse salariale. Nous devons donc continuer dans la même voie afin d'atteindre notre objectif au cours des prochaines années. Depuis l'année financière 2008-2009, le Fonds de réserve s'est accru de 91,6 % passant de 6 100 337,75 \$ à la valeur actuelle.

La valeur du Fonds de réserve présentée aux états financiers est établie selon une comptabilité de caisse, car nos états financiers sont présentés de cette façon (en comptabilité de caisse, les intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont encaissés). Par contre, en comptabilité d'exercice les intérêts sont comptabilisés dès qu'ils sont gagnés, ainsi selon cette procédure le Fonds de réserve vaut actuellement (15 septembre 2015) 13 058 164,96 \$ car les intérêts de certains placements ont été gagnés, mais pas encore été encaissés. La masse salariale a toutefois augmenté à ~ 147M\$ de telle sorte que le Fonds de réserve en représente 8,88 %.

2.10.3 Fonds des assurances collectives

Le Fonds des assurances collectives est un fonds distinct des Fonds de fonctionnement et de réserve et il sert exclusivement à l'administration des assurances collectives. Les contributions de l'Employeur (1,7 % du salaire) et des adhérentes et adhérents sont versées dans ce fonds et servent essentiellement à payer les primes d'assurance santé et d'assurance vie. Marcel R. BOULAY, trésorier du SPUL, a produit les états financiers du CGAC pour les années 2011-2012 à 2013-2014. Ceux-ci ont été déposés au Conseil syndical du vendredi 27 février 2015 et ont été adoptés à l'unanimité. Les états financiers pour l'année 2014-2015 seront finalisés dans les prochaines semaines et seront présentés au Conseil syndical de novembre.

2.11 Les relations du SPUL hors campus

Tout au long de l'année 2014-2015, le SPUL a maintenu des contacts réguliers avec d'autres syndicats de professeures et professeurs d'université, afin de demeurer informé des dossiers actifs et des négociations en cours. Profitant des contacts établis par le truchement de l'ACPPU, les représentants du SPUL ont établi de nouveaux liens avec des syndicats de professeures et de professeurs d'université.

2.12 Membres associés

Au cours de la dernière année, 13 professeures et professeurs à la retraite ont demandé de devenir « membre associé » du SPUL. Rappelons qu'en vertu des Statuts du SPUL, « [...] les membres associés ne bénéficient d'aucun des droits réservés aux membres hormis l'accès à l'information à laquelle les membres réguliers ont droit. »

3. Le personnel du SPUL

Une grande partie de l'efficacité en gestion du SPUL est attribuable à l'excellence de son personnel. Comme par les années passées, le SPUL a pu compter en 2014-2015 sur le travail remarquable de ses deux adjointes administratives, Lucie Blouin et Lucie Hudon. Le bon fonctionnement du SPUL a aussi été rendu possible grâce à l'excellent travail de son archiviste documentaliste, Fabienne Migneault, de Lily De Roy, technicienne en comptabilité, et de ses consultants en informatique Jean-François Asselin et Simon Georges. Merci à tout notre personnel.

Le président du SPUL et le président de l'APAPUL ont fait une demande auprès de Michel Beauchamp, VRRH, afin d'inclure nos adjointes administratives et les employées de l'APAPUL au Régime complémentaire de retraite de l'Université LAVAL (RCRUL). Le dossier est en cours.

Nous tenons à souligner que Fabienne Migneault, archiviste documentaliste a pris sa retraite le 30 avril 2015. Cette dernière travaillait au SPUL depuis plus de 25 ans. Nous la remercions pour tout le travail qu'elle a accompli.

4. Les perspectives pour l'année 2015-2016

Outre la gestion courante de nos relations de travail, voici quelques dossiers qui retiendront l'attention au cours de la prochaine année.

4.1 Négociation de la convention collective SPUL/UL 2016-20XX

Le premier dossier qui retiendra l'attention est la préparation à la négociation et la négociation en vue du renouvellement de notre convention collective qui arrivera à échéance au printemps 2016.

4.2 Gestion des assurances collectives

La question de la gestion des assurances collectives continuera d'être une préoccupation au cours de la prochaine année. Rappelons que le SPUL est le preneur des assurances collectives et il lui revient d'en assurer une gestion efficace. Alors l'Employeur fournit désormais l'information requise pour la gestion des assurances collectives, le SPUL entend constituer une base de données informatique répertoriant l'information concernant les adhérentes et adhérents. La mise en place de ce nouveau système permettra un meilleur contrôle, une plus grande sécurité et une plus grande efficacité dans la gestion des assurances collectives.

4.3 Pérennité du régime de retraite du RRPPUL

C'est lors de la rentrée parlementaire de l'automne 2015 que le gouvernement du Québec devrait déposer un projet de loi qui permettra la restructuration des régimes de retraite du secteur universitaire. Cette loi devrait donner aux gestionnaires des régimes de retraite les outils nécessaires afin de régler les problèmes de déficit de capitalisation. Après avoir participé intensivement au cours des dernières années aux travaux préparatoires, le SPUL attend avec expectative le dépôt du projet de loi. Il s'agit d'un important dossier à suivre...

4.4 Projet de la Maison des professeures et professeurs

Le Comité pour le projet de la maison des professeures et des professeurs poursuivra ses travaux, notamment par une consultation des membres afin de définir davantage les orientations qui seront données au projet.

4.5 Coupes dans les budgets des universités

L'année 2014-2015 s'est avérée particulièrement difficile pour les universités québécoises alors que le gouvernement a imposé des coupes sans précédent dans les budgets. Il est évident que les coupes de l'an dernier ont eu des effets dévastateurs sur la qualité de la formation, les services aux étudiants et la recherche. Dans l'état actuel du réseau universitaire québécois, il est certain que des coupes additionnelles seraient catastrophiques. Toutefois, le manque de vision et l'insensibilité du gouvernement du

Québec à notre réalité font craindre le pire. Or, des rumeurs font vent de nouvelles coupes pour l'année qui vient...

4.6 Bonification des conditions d'après mandat des hauts dirigeants

Ce dossier, qui devient une saga, demeurera une préoccupation pour le SPUL. Avec nos partenaires des autres syndicats de l'Université Laval, nous continuerons de dénoncer une mauvaise décision du Conseil d'administration, prise à un mauvais moment et surtout indéfendable dans une année de coupe budgétaire. Les syndicats poursuivront aussi leur demande de réparation pour les propos diffamatoires tenus par le président du Conseil d'administration concernant le rôle des syndicats dans la fuite d'information à la base de ce cafouillage.

Ce rapport fait le point sur les activités du SPUL au cours de la dernière année et présente un aperçu des activités pour la prochaine année. Visiblement, l'année qui vient sera aussi fort occupée. Je profite de l'occasion pour remercier tous les membres du SPUL qui se sont préoccupés et occupés, de près ou de loin, des activités de notre syndicat.

Le président,

Yves Lacouture

En collaboration avec les membres du Comité exécutif, Marcel R. Boulay, trésorier, Martin Dumas, vice-président, Margot Kaszap, secrétaire et John G. Kingma.

Le 17 septembre 2015

Annexe A : Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2014-2015

Annexe B : Arrivées et départs des membres du SPUL – Nombre agrégation et titularisation

Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2014-2015

ABI-ZEID, Irène Opérations et systèmes de décision	ADAM, Louis École d'actuariat	ASSOGBA, Henri Information et communication	AUBIN-HORTH, Nadia Biologie
AUGER, Michèle Chimie	BACHELARD, Hélène Médecine	BAILLARGEON, Madeleine Études sur l'enseignement et l'apprentissage	BAILLARGEON Richard École des arts visuels
BARIL-GINGRAS, Geneviève Relations industrielles	BARLA, Philippe Économique	BAZIN, Claude Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux	BEAUBRUN, Ronald Informatique et génie logiciel
BEAUCHAMP, Chantal J. Phytologie	BEAULIEU, Berthier Sciences géomatiques	BEAULIEU, Lucie Sc. des aliments	BÉGIN-DROLET, André Génie mécanique
BERNARD, Marie-Claude Études sur l'enseignement et l'apprentissage	BIRON, Éric Faculté de pharmacie	BLANCHET, Pierre Sc. du bois et de la forêt	BONNEAU, Guy Faculté de théologie et de sc. religieuses
BOSS, Gilbert Faculté de philosophie	BOUCHAMMA, Yamina Fondements et pratiques en éducation	BOULAY, Marcel R. Kinésiologie	BOURASSA, Bruno Fondements et pratiques en éducation
BRISSON, Louise Biochimie, microbiologie et bio-informatique	BROCHU, François Faculté de droit	BROCHU, Johanne École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional	BROUSSEAU, Carl École de comptabilité
BUREAU, Alexandre Médecine sociale et préventive	C. GAUDREAU, René Médecine moléculaire	CARREAU, Madeleine Pédiatrie	CARRIER, Mario École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
CHAHINE, Mohamed Médecine	CHAÎNÉ, Francine École des arts visuels	CHANDAD, Fatiha Faculté de médecine dentaire	CHARRETTE, Steve Biochimie, microbiologie et bio-informatique
CLAIN, Olivier Sociologie	COMEAU, Yvan École de service social	CORRIVEAU, Claudia Études sur l'enseignement et l'apprentissage	COUILLARD, Charles École de nutrition
COULOMBE, Daniel École de comptabilité	DAIGLE, Johanne Sciences historiques	DAIGNAULT, Pénélope Information et communication	DE CHAMPLAIN, Alain Génie mécanique
DE HALLEUX, Damien Sols et génie agroalimentaire	DEFFIS, Emilia Inés Littératures	DEMERS, Claude École d'architecture	DÉRY, Steve Géographie
DESGAGNÉ, Marc Faculté de pharmacie	DESILETS, Christian Information et communication	DOSTALER, Daniel Phytologie	DROLET, Benoît Faculté de pharmacie
DUBÉ, Philippe Sciences historiques	DUCHESNE, Carl Génie chimique	DUCHESNE, Érick Science politique	DUCHESNE, Simon Radiologie
DUGUAY, Michel A. Génie électrique et génie informatique	DUMAS, Martin Relations industrielles	ELOWE, Sabine Pédiatrie	FORTIN, Josée Sols et génie agroalimentaire
FRENETTE, Michel Biochimie, microbiologie et bio-informatique	FYSON, Donald W. Sciences historiques	GAUTIER, Antoine Opérations et systèmes de décision	GERVAIS, Rachel Sciences animales
GIASSON, Luc Faculté de médecine dentaire	GIGUÈRE, Denis Chimie	GILBERT, Caroline Microbiologie-Infectiologie et Immunologie	GRAVEL, Claude Psychiatrie et Neurosciences
GREENER, Jesse Chimie	GRENON, Martin Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux	GUÉRIN, Sylvain O.R.L.O.	GUMIÈRE, Silvio Jose Sols et génie agroalimentaire
HAMEL, Thérèse Fondements et pratiques en éducation	HANIN, Frédéric Relations industrielles	HASKELL, Nancy Marketing	HÉBERT, Martin Anthropologie

LIUTA, Maria-Cornelia Génie chimique	JEANRIE, Chantale Fondements et pratiques en éducation	JOANISSE, Denis R. Kinésiologie	JONCAS, Gilles Physique, génie physique et optique
JOSEPH, Vincent Pédiatrie	KABLAN, Serge Management	KASZAP, Margot Études sur l'enseignement et l'apprentissage	KÈGLE, Christiane Littératures
KINGMA, John Gordon Médecine	KRÖGER, Sabine Économique	LABERGE, Alain Sciences historiques	LABRIE, Steve Sc. des aliments
LACOUTURE, Yves École de psychologie	LAFERRIÈRE, Thérèse Études sur l'enseignement et l'apprentissage	LAFORÉST, Jean-Paul Sciences animales	LAI, Jau-Shyuam Christine Marketing
LATZKO-TOTH, Guillaume Information et communication	LAURIN, Danielle Faculté de pharmacie	LEANZA, Yvan École de psychologie	LEBENS, James C. Faculté de musique
LEE-GOSSELIN, Hélène Management	LEMIEUX, Simone École de nutrition	LEROUX, Gilles Phytologie	LÉTOURNEAU, Lyne Sciences animales
LÉVEILLÉ, Ghislain École d'actuariat	LIU-ROSENBAUM, Aaron Faculté de musique	MALENFANT, Nicole École des arts visuels	MALTAIS, Désirée Réadaptation
MAPS, Frédéric Biologie	MARSAN, Josianne Systèmes d'information organisationnels	MARTIN, Tania École d'architecture	MAZROUI, Rachid Biologie moléculaire, biochimie médicale et pathologie
MEKKI-BERRADA, Abdelwahed Anthropologie	MERCIER, Andrée Littératures	MITRIC, Ilie Radu École d'actuariat	MOINEAU, Sylvain Biochimie, microbiologie et bio-informatique
MORIN, Dominique Sociologie	MUNDLER, Patrick Économie agroalimentaire et sc. de la consommation	NADEAU, Luc Éducation physique	NIQUETTE, Manon Information et communication
PAPADOPOULOU, Barbara Microbiologie-Infectiologie et Immunologie	PÂQUET, Martin Sciences historiques	PARENT, Nathalie Fondements et pratiques en éducation	PELLETIER, Geneviève Génie civil et génie des eaux
PÉPIN, Steeve Sols et génie agroalimentaire	PIENITZ, Reinhard Géographie	POIRIER, Donald Médecine moléculaire	POULIOT, Chantal Études sur l'enseignement et l'apprentissage
POWER, Gabriel Finance, assurance et immobilier	PROULX, Stéphanie O.R.L.O.	RAINVILLE, Simon Physique, génie physique et optique	RAYMOND, Benoît Systèmes d'information organisationnels
RAYMOND, Émilie École de service social	RICHARD, Dave Microbiologie-Infectiologie et Immunologie	RICHARD, François Sciences animales	RICHARD, Marc J. Génie mécanique
RIGAUX-BRICMONT, Benny Marketing	RIVET, Jacques Information et communication	ROBERGE, Marc-André Faculté de musique	ROBERT, Claude Sciences animales
ROBERT, Jean-Loup Génie civil et génie des eaux	ROUILLARD, Claude Psychiatrie et Neurosciences	ROY, Bernard Faculté des sc. infirmières	SAUNIER, Pierre Yves Sciences historiques
SÉGUIN, Carl Biologie moléculaire, biochimie médicale et pathologie	SIMARD, Chantale Faculté de pharmacie	SOLIZ, Jorge Pédiatrie	ST-ONGE, Myreille École de service social
TAMINI, Lota Dabio Économie agroalimentaire et sc. de la consommation	TEASDALE, Normand Kinésiologie	TREMBLAY, Angelo Kinésiologie	TREMBLAY, Benoît Éducation physique
TREMBLAY, Jacques J. Obstétrique, gynécologie et reproduction	TREMBLAY, Joëlle École des arts visuels	TREMBLAY, Philippe Études sur l'enseignement et l'apprentissage	TRUDEL, Louis Réadaptation

TURGEON, Jean Faculté de droit	VALLIÈRES, Annie École de psychologie	VALOIS, Pierre Fondements et pratiques en éducation	VIAU, Alain A. Sciences géomatiques
VIGER, Robert Obstétrique, gynécologie et reproduction	VILLENEUVE, Patrick École de service social	VINCENT, Michel Biologie moléculaire, biochimie médicale et pathologie	VOISIN, Julien Réadaptation
VONARX, Nicolas Faculté des sc. infirmières	WAYGOOD, Edward O. Douglas École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional	WEST, Gale Ellen Économie agroalimentaire et sc. de la consommation	

Arrivées et départs des membres du SPUL
Nombre agrégation et titularisation par Faculté

	Nombre d'engagements	Nombre de départs (exception décès)	Titularisation (Au 1 ^{er} juin 2014)	Agrégation (Au 1 ^{er} juin 2014)
Aménagement, architecture et arts visuels	3	1	1	1
Droit	2	0	2	2
Foresterie, géographie et géomatique	5	1	1	0
Lettres et sc. humaines	4	8	1	3
Médecine	9	6	7	7
Musique	0	2	1	0
Pharmacie	3	1	1	0
Philosophie	0	0	1	0
Sciences de l'administration	7	9	5	8
Sc. de l'agriculture et de l'alimentation	3	0	1	4
Sciences de l'éducation	2	1	1	5
Sciences et génie	6	6	4	3
Sciences infirmières	2	0	0	0
Sciences sociales	6	11	13	3
Théologie et sc. religieuses	1	1	0	1
TOTAL :	53	47	39	37

Ce portrait a été produit le 5 août 2015